

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la mer

Direction générale infrastructures, transports et mer

**Arrêté du 20 décembre 2021
portant renouvellement de deux membres associés de l'inspection générale des affaires
maritimes**

NOR : MERT2138555A

Texte non paru au Journal Officiel

La ministre de la mer,

Vu le décret n° 2008-681 du 9 juillet 2008 relatif à l'inspection générale des affaires maritimes et notamment son article 3,

Sur proposition de l'inspecteur général des affaires maritimes,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont renouvelés en qualité de membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes pour une durée de trois ans :

M. COURCOL (Laurent), administrateur général hors classe des affaires maritimes (2S).

M. LECOQ (Tristan), inspecteur général de l'éducation nationale.

Article 2

L'inspecteur général des affaires maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la mer.

Fait le 20 décembre 2021

La ministre de la mer

Annick GIRARDIN